de l'EAF, ou encore sa remplaçante, la coordinatrice de l'EAF, participe aux réunions du Comité interministériel.

Comme les deux-tiers des employés du Ministère font carrière dans le Service extérieur, leurs problèmes diffèrent de ceux des employés qui travaillent au Canada. C'est pourquoi le Ministère s'est davantage intéressé à comparer ses données avec celles des deux autres ministères du Service extérieur, et à organiser des déjeuners d'affaires avec eux. D'autre part, l'Ambassade à Washington est à l'affût des événements qui touchent la femme, par exemple les audiences du Congrès, le harcèlement sexuel des femmes, etc. Le Ministère prépare actuellement un mémoire à l'intention de la Commission royale sur les conditions d'emploi dans le Service extérieur, particulièrement du fait que la consolidation du Service extérieur entraînera pour lui une responsabilité administrative accrue.

Par l'entremise du Comité ministériel de l'EAF, une requête a été préparée au nom des femmes du Service extérieur et se trouve à présent entre les mains de la Commission royale d'enquête. Il est à noter cependant que les opinions et les recommandations exprimées dans ce document ne sont pas nécessairement celles du Comité.